La tradition du moine copiste

EMMANUEL VILLERMAUX

N émoi certain est perceptible dans la communauté scientifique, qui dépasse les traditionnelles récriminations contre les coupes budgétaires ou les restrictions de postes. Il semble que, dans les points de vue qui s'expriment, un palier qualitatif soit franchi : les mots de défaite et de déclin sont maintenant employés pour qualifier l'état de notre recherche scientifique au point qu'il soit nécessaire de la sauver.

Une maladie chronique

L'archaïsme (relatif) de notre enseignement supérieur et de nos structures de recherche est, semble-t-il aussi, un mal endémique dans notre pays. Sans rappeler les raisons de la création du Collège de France, ni celle du CNRS, on se convainc en lisant, depuis les textes incendiaires mais souvent pertinents dont le professeur Bouasse préfaçait ses ouvrages de physique dans les années vingt, jusqu'aux analyses récentes très bien relayées par la revue Commentaire, en passant par le rapport Schwartz de 1981, que notre système universitaire a toujours peine à s'adapter au monde qui change, au détriment de notre rayonnement, celui de notre culture. Au cœur des difficultés, exprimées dans ce débat maintenant presque multiséculaire qui revient comme une antienne, la relation conflictuelle entre la scolastique et le réel, le fondamental et l'appliqué, l'université et les entreprises, les sciences dures et les sciences molles, l'enseignement et la recherche. Ces oppositions sont d'ailleurs, de manière assez intéressante, un trait particulier de notre culture européenne, et singulièrement française. Nos collègues anglo-saxons ont une perception beaucoup plus globale et équilibrée de la recherche du savoir, de sa transmission, de sa concrétisation technologique, ainsi que des disciplines entre elles.

Un système exsangue

Au même moment, des réflexions globales ont vu le jour (propositions « Du NERF », de l'Académie des sciences, de la Conférence des présidents d'Université) dressant un tableau peu amène, comme un contrepoint aux revendications purement quantitatives destinées à alimenter le système tel qu'il est. Dans ces propositions - largement convergentes sur le constat, souvent aussi sur les remèdes -, un des volets, crucial, concerne la réforme du statut des enseignants-chercheurs (cette locution-juxtaposition est révélatrice de la difficulté soulignée plus haut que nous avons à concevoir ces deux activités comme un tout dans notre pays, fait unique au monde). Leur statut actuel est loin d'être optimal, particulièrement pour les plus jeunes, qui entrent dans la carrière comme maîtres de conférences, et dont les difficultés (relatives, à nouveau) sont emblématiques. On ne saurait réfléchir au statut des jeunes enseignants-chercheurs indépendamment de celui de leurs collègues, entrés au CNRS, à l'IN-SERM ou à l'INRIA comme chercheurs à temps plein. Un constat d'abord : le système actuel, qui consiste à sélectionner les candidats à la maîtrise de conférences sur la base de leur excellence en recherche, ce qui est évidemment ce qu'il faut faire, pour ensuite les harasser de 192 heures d'enseignement statutaire alors qu'ils doivent en même temps développer la recherche originale pour laquelle ils ont été embauchés, est inutilement brutal.

La brutalité est manifeste par le différentiel qu'elle crée avec ceux qui, plus chanceux mais pas forcément beaucoup plus valeureux, sont entrés au CNRS comme chargés de recherches. Le statut de maître de conférences étant de fait moins attractif pour un jeune brillant, plein d'idées au sortir de sa thèse, que celui du CNRS, notre système actuel détourne des carrières universitaires, donc du contact avec les étudiants, ceux qui, précisément parce qu'ils sont les plus brillants lorsqu'il s'agit de chercher, devraient, aussi, enseigner. La transmission du savoir ne se dissocie pas de la recherche du savoir, il n'y a pas de pédagogie du vide et il est tout à fait évident qu'il faut mettre en face des étudiants les plus créatifs, les plus enthousiastes et les plus savants, c'est-à-dire les meilleurs chercheurs. Ceci, bien entendu, sans que la vigueur de leur message se trouve émoussée par le caractère abusif du volume de leur enseignement : 192 heures annuelles, c'est beaucoup trop pour quelqu'un qui doit de front délivrer un message mûri et réfléchi tout en restant en pointe de sa recherche.

On connaît aussi, symétriquement, les travers du statut de chercheur au CNRS. La créativité des premières années passée, combien, bientôt promus au grade de directeur de recherches, poursuivent des recherches surannées plutôt qu'ils dirigent des travaux innovants, sans participer à aucun effort d'enseignement, et alourdissent un système à la porte duquel un nombre croissant de jeunes ex-thésards qui, de postdocs en contrats temporaires, piaffent d'impatience d'entrer dans le saint des saints?

Un fonctionnement plus dynamique, rendant notre système plus ouvert, capable de distiller, au fil de la progression des carrières, les meilleurs, tout en donnant au départ leur chance à un plus grand nombre qu'aujourd'hui, est possible. On peut regretter que la communauté scientifique, qui a certes manifesté qu'elle était consciente du problème en préconisant une décharge de service pour les maîtres de conférences débutants lors des derniers États généraux de la recherche, n'ait pas poussé sa réflexion jusqu'au bout en préconisant une refonte globale du statut des acteurs de la recherche. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Un statut unique, mais divers

Dans cette perspective, le CNRS est évidemment le modèle de référence, mais dans une version plus conforme à sa mouture originelle : un lieu de passage, une chance offerte aux jeunes chercheurs de se consacrer, pratiquement à plein temps, à une recherche originale, de haut niveau qui, pendant une période de, disons, cinq ans, exceptionnellement renouvelable une fois, leur permettrait de s'aguerrir, d'encadrer des thèses, de se faire connaître à l'étranger, bref, de devenir, dans la discipline qu'ils auraient choisie, de vrais spécialistes reconnus. Cette chance devrait être offerte à un grand nombre de chercheurs, entrant au CNRS en sachant parfaitement qu'ils n'y resteront pas. Après cette période, pendant laquelle on peut souhaiter qu'ils aient aussi donné un cours de troisième cycle correspondant à leur spécialité, s'ouvrirait, pour ceux qui veulent s'y consacrer et en tout cas pour ceux qui se seraient les plus épanouis, la carrière de professeur des universités.

À ce stade, il faut aussi veiller à ce que le système soit capable de s'adapter aux destins individuels, et à ce titre l'expérience, réussie, de l'Institut universitaire de France est éclairante et certainement généralisable. Le détachement à cet Institut, qui est octroyé pour cinq ans par un jury international sur la base de l'excellence en recherche et la reconnaissance hors de nos frontières, s'accompagne d'une décharge de 2/3 du service statutaire, et d'une gratification financière (modeste) pour la recherche. Deux ingrédients au moins expliquent la réussite de cet Institut, hélas épiphénoménal puisqu'il ne concerne, depuis dix ans, que moins de 1 % de l'ensemble des enseignants du supérieur : 1) le découplage entre les instances qui évaluent et celles qui recrutent et 2) le statut privilégié mais non pérenne; le détachement se réévalue tous les cinq ans. On peut parfaitement imaginer qu'à l'avenir, le service d'enseignement des professeurs, qui ont vocation à intervenir du DEUG au troisième cycle, s'attribue par tiers, sur une base contractuelle et après évaluation, sur le modèle de l'Institut universitaire de France actuel : 1/3 pour les plus actifs en recherche, puis 2/3 pour, par exemple, ceux qui assurent des charges administratives lourdes, 3/3 (soit 192 heures d'enseignement), jusqu'à 4/3, voire, pourquoi pas ? 5/3 pour les professeurs qui souhaitent se consacrer exclusivement à l'enseignement, n'encadrent pas de thésards et ne publient plus. Libre à eux de revenir à une activité plus équilibrée, le statut de chacun étant renégociable tous les cinq ans.

Ce nouveau statut des enseignants-chercheurs implique certes la disparition des maîtres de conférences, mais il est clair que leur position, un peu injuste aujourd'hui, se trouverait substantiellement améliorée dans un système plus efficace, plus juste, et donc plus attractif pour tous.

La qualité des acteurs

C'est aussi sur ce point qu'une refonte du système de l'enseignement supérieur aurait des retombées positives. On note, parfois avec un excès de pessimisme, la désaffection des jeunes pour les disciplines scientifiques. Le phénomène est réel, mais il s'agit surtout de la désaffection pour les carrières dans notre système universitaire. Cette tendance n'est pas nouvelle qui draine, via les grandes écoles, nos élites vers les sirènes du management et de l'argent facile au détriment des disciplines intellectuelles, entretenant le divorce des cultures entre les entreprises et la création. La désaffection n'est pas seulement patente pour les jeunes chercheurs formés chez nous et tentés par une reconversion, ou par l'exil; nous sommes, aussi, incapables d'attirer les brillants universitaires étrangers, même francophiles. Cela tient au manque de réactivité de notre appareil universitaire et à l'ambiance parfois conservatrice et clochemerlesque de nos différentes commissions de recrutement et d'évaluation. Ces commissions mobilisent régulièrement nombre de chercheurs qui s'usent dans des querelles byzantines plus motivées par l'entretien de prébendes et de potentats que par des considérations de progrès. À ce propos, un véritable acte d'encouragement à « l'interdisciplinarité », tarte à la crème pour ronds-de-cuir en mal d'inspiration qui croient tenir une idée originale (comme si, de Darwin, Pasteur, Rayleigh, Edison à Planck, Einstein, Crick et Watson, Foucault ou de Gennes entre autres, les avancées du savoir n'avaient pas toujours été par nature « interdisciplinaires »...), serait de diviser par 4, dans le système tel qu'il est, le nombre des 40 sections du CNRS qui se répartissent les postes et décident des promotions. L'ensemble de ces pratiques, certainement un avatar de la Comédie humaine, est poussé chez nous à un point de raffinement tel qu'il nous disqualifie dans la compétition au recrutement international.

Mais ces raisons ne sont pas les seules : les lourdeurs de notre appareil administratif qui fait le quotidien du chercheur dans nos laboratoires, l'incurie de sa gestion financière en particulier sont autant de facteurs décourageants, bien plus que la maigreur des ressources. Il faut à ce propos se souvenir que les crises collectives sont souvent précédées d'événements concrets que l'histoire des idées générales passe au deuxième plan, mais qui furent déterminants sur le moment : la réunion des états généraux de 1789 fut largement précipitée par les mauvaises récoltes du blé décimé par la grêle suivies d'un hiver rigoureux l'année précédente, et par la débâcle financière du régime de Louis XVI. La fronde estudiantine en 1968 fut, aussi, orchestrée à la Sorbonne par les maîtres assistants dont le service d'enseignement (déjà!) venait d'être alourdi par le plan Fouchet. Il est certain que les mouvements actuels de la communauté scientifique sont, audelà des grands principes, aussi l'expression de la lassitude d'un système qui la freine plutôt qu'il ne la sert. Plus prosaïquement encore, les salaires des professeurs en France ne supportent pas la comparaison avec ceux qu'offrent l'Angleterre ou les États-Unis. Redonner de l'attrait à une profession, c'est aussi lui rendre le statut social qu'elle a perdu. Cela dit, on loue, souvent par manque d'imagination, le modèle anglo-saxon. Mais, si le fonctionnement de la recherche aux États-Unis a un intérêt, c'est justement parce qu'à l'opposé du système français, il met l'accent sur la qualité des acteurs plutôt que sur les réformes de structures. C'est d'abord pour cette raison, et indépendamment du niveau des salaires, que le système outre-Atlantique est attrayant pour les esprits entreprenants.

Les moines copistes

La recherche est un monde où les sujets changent mais où les hommes restent; il est donc utile que chacun puisse y optimiser son parcours. Le statut des acteurs de la recherche et de l'enseignement est un aspect crucial autour duquel doit s'organiser la refonte des instances universitaires (évaluation, autonomie, etc.).

Les moines copistes étaient des savants érudits qui sont à l'origine de l'université au Moyen Âge en Europe occidentale. Une partie du travail d'un scientifique aujourd'hui, entre l'étude des textes, la préservation du savoir, la formation des disciples, et jusqu'à l'intitulé de nos diplômes, emprunte à leur tradition. Le risque, c'est que l'université n'ait bientôt plus à proposer aux générations montantes *que* la tradition du moine copiste.

Si nous ne réagissons pas, notre université, qui a vocation à être vivace comme la connaissance qu'elle crée et qu'elle transmet, risque de sombrer dans la douce déliquescence des congrégations monastiques qui se retirent du monde en déplorant la crise des vocations. En même temps que nous nous retirerions du monde dans nos locaux bientôt lézardés (pensons à nos riants campus!), nous n'aurions plus, en nous adressant à nos étudiants devenus rares, qu'à nous répandre en incantations pour vanter les beautés de la dévotion transie au grand œuvre de la connaissance, en espérant que les meilleurs deviennent nos frères de prière, qui partageraient nos vœux de pauvreté, rejoignant notre sacerdoce en renonçant ainsi aux brillantes carrières du dehors. Nous aurions certainement un grand succès.

EMMANUEL VILLERMAUX

LETTRE SUR LA SCIENCE À LA MANIÈRE DE LACLOS

On s'ennuie de tout, système français indomptable, c'est une Loi de la Nature; ce n'est pas ma faute.

Si donc je m'ennuie aujourd'hui d'une aventure qui m'a occupé entièrement depuis dix-huit mortelles années, ce n'est pas ma faute.

Il suit de là que depuis quelque temps je t'ai trompé : mais aussi, ton impitoyable paralysie bureaucratique et intellectuelle m'y forçait en quelque sorte! Ce n'est pas ma faute.

Aujourd'hui, une université, un labo – la science même! – que j'aime éperdument exigent que je te sacrifie. Ce n'est pas ma faute.

Je sens bien que voilà une belle occasion de crier au parjure : mais si la Nature n'a accordé aux hommes que la passion du savoir, tandis qu'elle donnait aux institutions françaises le talent pour la freiner, ce n'est pas ma faute.

Crois-moi, choisis un autre système, comme j'ai fait un autre pays. Ce conseil est bon, très bon; si tu le trouves mauvais, ce n'est pas ma faute.

Adieu, science française, j'ai flirté avec toi avec plaisir, je te quitte sans regret (un peu, quand même) : je te reviendrai peut-être, si tu me le permets. Ainsi va le monde. Ce n'est pas ma faute.

P.c.c. Carl E. SCHOONOVER, Department of Molecular and Cellular Biology, Harvard, 2 février 2005.